

RELATION

De ce qui s'est passé dans la Ville de Bâle, au passage de M. NECKER, le 20 Juillet 1789.

ON avoit déjà su dans cette Ville, que M. Necker avoit reçu l'ordre sévère de quitter la France dans vingt - quatre heures. On ne s'étoit pas permis le moindre soupçon sur la conduite irréprochable de ce Ministre vigilant; aussi l'on regardoit cet événement comme le triomphe passager d'une cabale acharnée à la perte de ce grand homme. La Renommée avoit répandu cette calamité pour la France, lorsqu'on apprit qu'il avoit tour-

rié ſes pas du côté de Francfort. Alors, ſoixante jeunes gens réſolurent d'aller le chercher, pour l'eſcorter juſqu'au lieu qu'il choiſiroit. Ils montèrent à cheval, s'armèrent & partirent. A peine avoient-ils fait trois lieues, qu'ils ſurent, par ces Poſtillons d'Huningue, que M. Necker alloit paſſer. Ils firent rafraîchir leurs chevaux, pour être en état de le ſuivre. Il ne tarda pas à paroître; l'un d'eux s'avança, & lui adreſſa cette courte harangue: „ Voyagez en Allemagne, en „ Suiſſe, en France, par-tout vous „ trouverez les mêmes hommages; vos „ vertus & vos talens ſont de tous les „ pays, comme ils brilleront dans tous „ les tems. „ Il remercia avec autant de nobleſſe que de ſenſibilité, & fit comprendre que, dans ce moment, il cherchoit une obſcurité ſalutaire, & non la gloire. Il étoit deſcendu de ſa voiture; on l'y eporta, & l'on arriva à Bâle.

La rue de la Poſte étoit remplie de



Citoyens, les fenêtres garnies ; quatre Officiers municipaux ſortirent de la maiſon, & lui préſentèrent, dans un baſſin de vermeil, une couronne civique, après lui avoir adreſſé un compliment fait pour attendrir : „ La gloire vous ſuivra quel„ que part où vous alliez, parce que „ vous y porterez par-tout les vertus, „ qu'elle aime à récompenſer. „

On avoit préparé toutes ſortes de rafraîchiſſemens. M. Necker n'accepta que quelques fruits. Il évita de s'expliquer ſur les troubles qui menaçoient la France, & ſe contenta de dire que ces agitations ſe calmeroient ; & que rien ne réſiſtoit à un Roi bon, ſage & juſte, & à un Peuple éclairé, & jaloux de la liberté.

Celui qui a envoyé cette Relation, ajoute que le voyage de M. Necker annonçoit une ſecrette inquiétude, & un fond de douleur qu'il s'efforçoit de cacher.

Après avoir exprimé ſa reconnoiſſance

en termes aussi éloquens, il se disposa à continuer sa route. Plus de quatre cens jeunes-gens l'accompagnèrent ; le Peuple crioit : *vive M. Necker*, & semoit des branches d'arbres le chemin par où il alloit passer. Il prit la route de Soleure ; mais il s'est arrêté à deux lieues de Bâle, dans une maison de M. de Martine, ancien Officier au Régiment de Salis.

La disgrace de cet grand homme fait une si sensible sensation dans tous les cœurs honnêtes, que tous les peuples prennent part à tout ce qui peut regarder ce nouveau sauveur de l'humanité. Quelle nouvelle pour les vrais honnêtes-gens, que celle qui nous apprendra son retour à Versailles ! Nous envions aux Parisiens le bonheur qu'ils auront de jouir les premiers de cette vue ! Quel jour ! Quelle joie ! avec quelle impatience n'attendons-nous pas cet heureux moment ! Frémissez, âmes perverses & atroces, destructeurs, abominables de l'humanité ! frémissez d'horreur, & crévez de rage & de dépit !

1/40

REMERCIEMENT DES GARDES-FRANÇAISES, AU ROI.

Le 24 Juillet 1789.

SIRE,

Tant que Votre Majesté n'a pas été informée des horreurs qui se tramoient autour du Trône, & qui menaçoient de la famine, du fer & du feu, non-seulement la Capitale, mais la France entière; Votre Majesté à pu nous regarder comme des Soldats parjures, comme des infracteurs dangereux de la discipline militaire.

Mais, Sire, quelque ſacrée que ſoit la ſubordination du Soldat à ſon Officier, pouvions-nous obéir à d'ambitieux Ariſtocrates, qui ne vouloient faire agir nos armes & notre courage, que pour aſſervir le meilleur des Rois à leur coupable ambition, & pour placer entre l'eſclavage & la mort, nos pères, nos frères, nos femmes, nos enfans, nos concitoyens, nos amis ?

Non, Sire, Votre Majeſté ſait mieux que perſonne, que nulle autorité ne peut commander le crime, & que nul prétexte d'obéiſſance ne peut l'excuſer.

On abuſoit de la diſcipline pour vouloir nous rendre traîtres à notre Roi, à notre patrie : on vouloit abuſer de la foi de nos Sermens pour nous les faire violer : nous avons reconnu le monſtre prêt à dévorer la France, ſous le nom du Patriotiſme ; nous avons frémi d'horreur ; nous lui avons arraché nos drapeaux ; nous ſommes venus, ſans les abandon-

ner, nous joindre à nos Concitoyens pour les combattre.

La justice exigeoit nos efforts réunis; nos coups ont terrassé l'hydre ; vous êtes plus grand, plus adoré que jamais; & la France est libre.

Tel est, Sire, le résultat de notre prétendue désobéissance : déjà la Nation avoit justifié nos sentimens & notre démarche ; par les témoignages les plus éclatans ; il ne manquoit plus à notre gloire, à notre bonheur, que d'être justifiés auprès de Votre Majesté, & d'être assurés de son approbation.

Nous ne pouvons plus en douter, Sire, votre bonté vient de mettre le comble à nos vœux, en daignant écrire à M. le Marquis de la Fayette, que vous nous regardez toujours comme vos fidèles Soldats ; & que nous serons admis, comme ci-devant, à la garde de votre Personne sacrée.

Daignez, Sire, accueillir les transpors

de notre joie de notre reconnoiſſance ; que Votre Majeſté ſoit plus aſſurée que jamais, de la fidélité des Gardes-Françaiſes qui conſacrent, de nouveau, leur vie au ſoutien du Trône, & à la défenſe de la Patrie.

Nous ſommes avec le plus profond reſpect,

SIRE, DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles très-obéiſſant ſerviteurs & très-fidèles Sujèts.

Les GARDES-FRANÇAISES.